

# AVUC

## P.V. de l'assemblée générale du jeudi 9 novembre 2006.

Lieu : Mairie de Satigny à la buvette du Fou

### Ordre du jour

Approbation du dernier PV

Présentation des comptes

Rapport des réviseurs des comptes

Rapport d'activité 2003-2006.

Décharge du comité

Election du comité et des réviseurs

Divers

Présentation par la direction des Cheneviers de l'étude

« Investigations sanitaires autour de l'usine des Cheneviers »

Le président, Robert Preisig ouvre la séance,

Il remercie l'assistance de sa nombreuse présence.

Il salue la présence de MM. Pierre Ammann, Mathias Goretta,

Hervé Guinand de la direction SIG des Cheneviers.

Il mentionne les personnes excusées :

Les mairies d'Aire-la-ville, de Vernier, de Bernex

Mmes Alice Wuarin, Erika Sutter-Pleines, Eliane Tosali.

MM. Yves de Siebenthal, directeur SIG, Wolfgang Leutert, Michel Martin, Charles Millo.

Le PV de la dernière assemblée, remis à tous les membres est approuvé.

**Rapport du trésorier : M. Maréchal**, signale que les finances progressent régulièrement. A ce jour nous avons en caisse Fr. 16'699.-. Les dépenses se réduisent au paiement du fax, aux timbres-poste et copies. Il n'y a pas lieu d'augmenter les cotisations.

Mme Mouter vérificatrice des comptes énonce l'exactitude des comptes, elle demande à l'assemblée d'en donner décharge au trésorier. Ce qui est fait par applaudissements

**Rapport du président. Activités 2003-2006.**

**2003**

- Demande de préavis pour importation de déchets français.

L'AVUC donne un préavis défavorable.

**2004**

- Réponse peu convaincante de M. Cramer, notre préavis n'est pas pris en compte.

- Réalisation d'un cadastre des bruits aux alentours des Cheneviers, seules deux habitations sont soumises à des bruits excédants les valeurs limites.

- Publication d'un travail de mémoire de licence en géographie, par Amédée Martin, intitulé :

« Le pouvoir d'une association de citoyens voisins de l'usine d'incinération des Cheneviers »

## 2005

- Nouvelle Direction de l'usine suite à la nouvelle organisation de SIG.
- Les Cheneviers rejoignent le pôle environnement dirigé par M. de Siebenthal
- Modifications des zones d'apports des déchets  
(67% Genève, 8% Allemagne, 8% France, 16% Vaud)
- Des brûleurs à gaz pour l'allumage des fours sont mis en service, diminuant les fumées au démarrage des fours.
- Les résultats de l'analyse des sols demandée en AG (oct 2003) sont disponibles, ils indiquent des impacts visibles de l'activité de l'usine.
- La réalisation d'une étude sanitaire aux alentours de l'usine nous est annoncée.

## 2006

- L'AVUC prend contact avec « le registre des tumeurs » en vue d'une étude statistique sur la survenance de cancers dans le voisinage des Cheneviers.
- Une autorisation de mise en balle des déchets sur le site des Cheneviers est délivrée.
- Le rapport sanitaire sur les investigations sanitaires autour de l'usine des Cheneviers est publiée sous l'expertise de l'EPFL.
- Présentation de cette étude aux Cheneviers le 5 juillet en présence du Professeur J. Tarradellas EPFL.
- Le renouvellement de l'autorisation d'exploiter est en cours d'examen.

L'Avuc a pris position. Comme à l'accoutumée réponse lénifiante mais rien de positif.

### La vie de l'association

- A l'issue de l'assemblée générale du 28 octobre 2003, le bureau du comité de l'association s'est constitué dans la composition suivante :

- Secrétaire : Jean-Marc Dettwiler      Trésorier : Pierre Maréchal

- Vice-présidents : Marianne Maréchal, Jean-Pierre Sossauer

- Président : Robert Preisig

- Nombreuses séances du comité et du bureau

- 4 séances aux Cheneviers

- 12 Séances de la commission consultatives des Cheneviers

Représentants AVUC : Jean-Pierre Sossauer (11) et Marianne Maréchal (1)

- 4 informations aux membres

- Reçu : 36 bulletins mensuels de l'usine, les résultats des analyses des émissions pour 2004 et 2006

- Echanges de courriers.

**Election du comité, le nouveau comité élu est le suivant :**

Mmes et MM. Brandt Lionel, Dettwiler Jean-Marc, Doise Willem, Granger Anouk, Granger Pascal, Hauser Eliane, Hauser Roger, Henriod Didier, Maréchal Marianne, Maréchal Pierre, Martin Michel, Millo Charles, Preisig Robert, Sossauer Christian, Sossauer Jean-Pierre, Tosali Eliane, Tréléani Julien.

## Présentation de l'étude « Investigations sanitaires autour de l'usine des Cheneviers » par la direction des Cheneviers-SIG.

M. Pierre Ammann, nous présente les résultats de l'étude.

L'étude consiste à faire une synthèse des connaissances de la contamination environnementale au moyen des résultats de mesures déjà réalisés. Un programme informatique CalTOX développé au US et en France a été utilisé pour calculer la pollution depuis 1966 (début des Cheneviers). Certains contrôles absents au début de l'exploitation l'usine ont dû être estimés. De 1966 à nos jours les fours 1 et 2 ont été démantelés, des électrofiltres ont été installés, puis des catalyseurs en 2000. Les émissions polluantes suivantes sont le Dioxyde de soufre, les oxydes d'azote, l'acide chlorhydrique, les poussières, le plomb, le cadmium, le mercure, les Dioxines et les furanes. Tous les tableaux présentés, montrent une diminution des polluants depuis la pose des électrofiltres et des catalyseurs en 2002.

En ce qui concerne la dioxine, la norme actuelle est respectée, grâce aux catalyseurs, mais elle ne l'a pas toujours été par le passé. Selon un calcul scientifique, le risque de développer un cancer dans les environs de l'usine, à condition d'y habiter en permanence et de consommer que des produits locaux pendant 70 ans est équivalent à 1 pour 50'000 habitants, plus élevé qu'ailleurs.

**Les questions :** M. Desbaillet demande quelle est la valeur des points rouges figurant sur une carte d'analyse de dioxine des sols ? M. Ammann. Il s'agit de 50ng ; ce point est influencé par un four à ciel ouvert qui a fonctionné à Peney dans le passé.

M. Guinand, une mesure des sols a été effectuée il y a quelques années, avant l'installation des catalyseurs. Les dernières mesures montrent que depuis, il n'y a pas d'évolution négative.

M. Desbaillet demande que la dioxine soit contrôlée régulièrement. M. Guinand répond qu'il est prévu un contrôle tous les cinq ans. Le prochain sera en 2009.

Mme Magali Chevrier demande qui fait les analyses. M. Guinand c'est un laboratoire français.

Robert Preisig, précise que le professeur Martin de l'université de Genève analyse les dioxines aux moyens des feuilles de chênes, il est équipé pour ce faire.

Willem Doise demande s'il ne serait pas mieux de prendre le problème à l'envers, comme cela a été effectué à Besançon. C'est à dire de partir de la maladie, des problèmes respiratoires.

René Dafflon à propos des importations de déchets allemands pour raisons économiques, selon lui la raison écologique devrait primer.

M. Didier Henriod, Avec l'importation des déchets, il y a augmentation du trafic et des nuisances. Mme Hauser, préférerait le rail.

M. Goretta signale que le rail n'est pas rentable, il faut de toute façon transférer les déchets du train sur un camion. Vouloir alimenter le four depuis le wagon est irréalisable. Les Allemands sont au pied du mur, les décharges en plein air ne sont plus acceptées, c'est pour cela que provisoirement ils viennent en Suisse.

La suite de la soirée se déroule au Bar du Fou autour d'un verre de vin, d'amuse-gueules, de rissoles et de cakes.



Le secrétaire : Jean-Marc Dettwiler

Satigny, le 19 novembre 2006